

Journée technique

PARTAGE DE L'EAU
à l'heure du changement climatique
La solution : le plan de gestion
de la ressource en eau

Judi 16 mars 2017
MONTPELLIER (Agropolis)

La Cèze : les enjeux d'une concertation réussie ?

Jacky VALY
EPTB AB Cèze

Judi 16 mars 2017 - Montpellier



**SAUVONS
L'EAU!**

Contexte

Les usages

- **Agriculture** : 46% des prélèvements, de mai à septembre
- **Eau potable** : 47% des prélèvements annuels
- **Industrie** : 7% des prélèvements annuels
- **Milieu naturel**
- **Tourisme, patrimoine**



Contexte

Déséquilibre ressource en eau

- Rivière de type méditerranéenne
- Etiages sévères en été
- **Déséquilibre entre ressources et usages** (*ressources disponibles ne permettent plus de satisfaire les usages et les besoins du milieu*)
- **2 Zones de Répartition des eaux (Haute Cèze et Tave)**
- **Recours fréquents aux arrêtés sécheresses**



Contexte

Notification EVP : Déséquilibre ressource en eau

Gestion quantitative des ressources en eaux superficielles du bassin versant de la Cèze

Ecart aux volumes prélevables nets (en gestion actuelle du barrage et avec les prélèvements actuels)



Cèze amont
20% en aout

Ganière
100% en aout

Axe Cèze
(aval barrage - amont pertes)
réduction (P nets)
juin : entre 0 et 260 000 m3
juillet : entre 50 000 et 130 000 m3

Luech
100% en septembre

Auzon
67% en aout

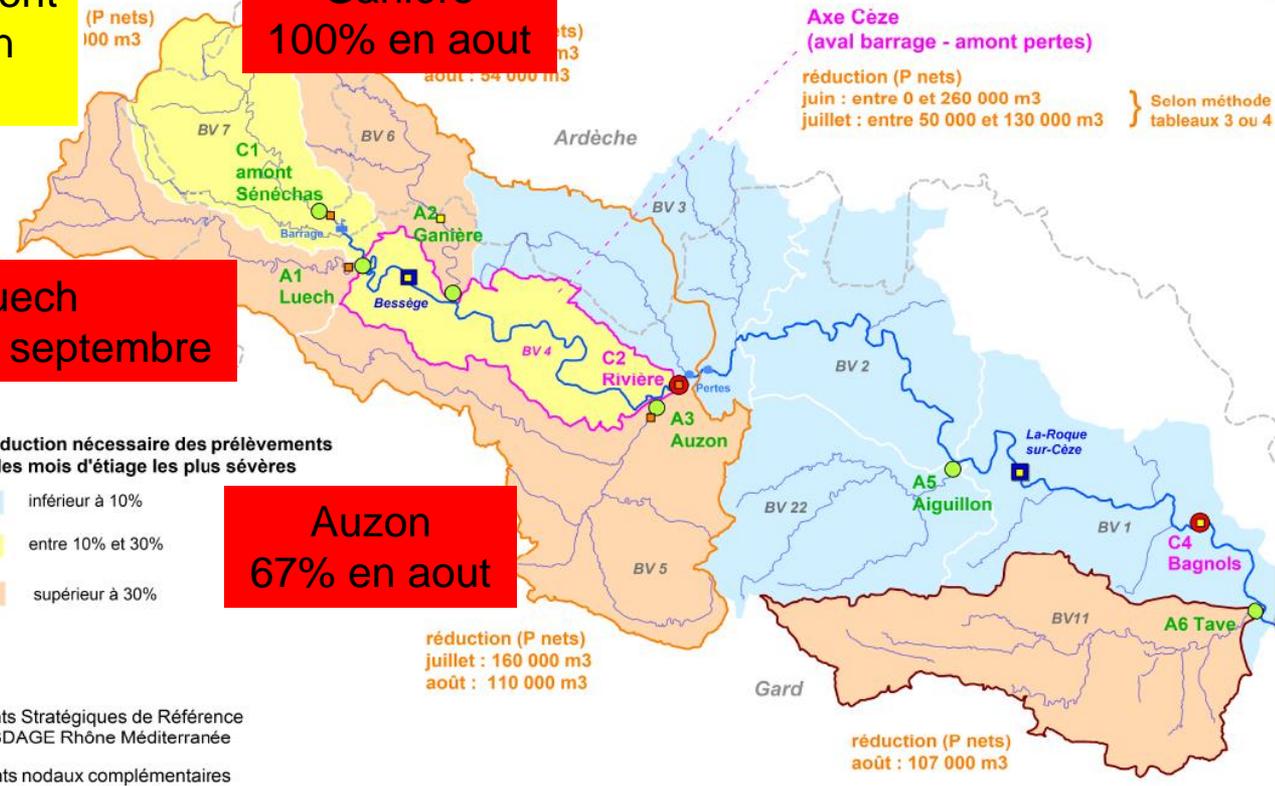
Tave
100% en aout

Taux de réduction nécessaire des prélèvements nets pour les mois d'étiage les plus sévères

- inférieur à 10%
- entre 10% et 30%
- supérieur à 30%

- Points Stratégiques de Référence du SDAGE Rhône Méditerranée
- Points nodaux complémentaires affluents et amont Sénéchas
- existante
- en projet
- Station hydrométrique référence sécheresse

- ZRE 2010
- ZRE 2015



Le rôle de l'EPTB AB Cèze

De l'EVP à l'élaboration d'un PGRE

2009-2015
**Etude
volumes
prélevables
EVP**

2016-2017 **Plan
de gestion de la
ressource
PGRE
concertation**

2015 **Notification
du Préfet :**
l'EPTB, rôle
d'animateur
le Comité de Rivière,
instance de concertation

2018-2021 :
**Mise en
œuvre et
animation
du PGRE**

Le rôle de l'EPTB AB Cèze

L'élaboration d'un PGRI concerté

Phase 1 : Partage du diagnostic

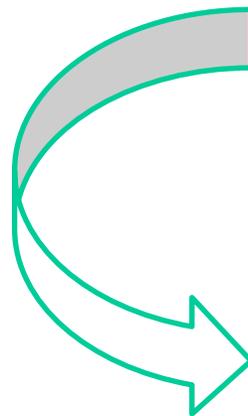
Phase 2 : Scénario, marges de manœuvre

Phase 3 : Répartition entre usages

Phase 4 : Programme d'action

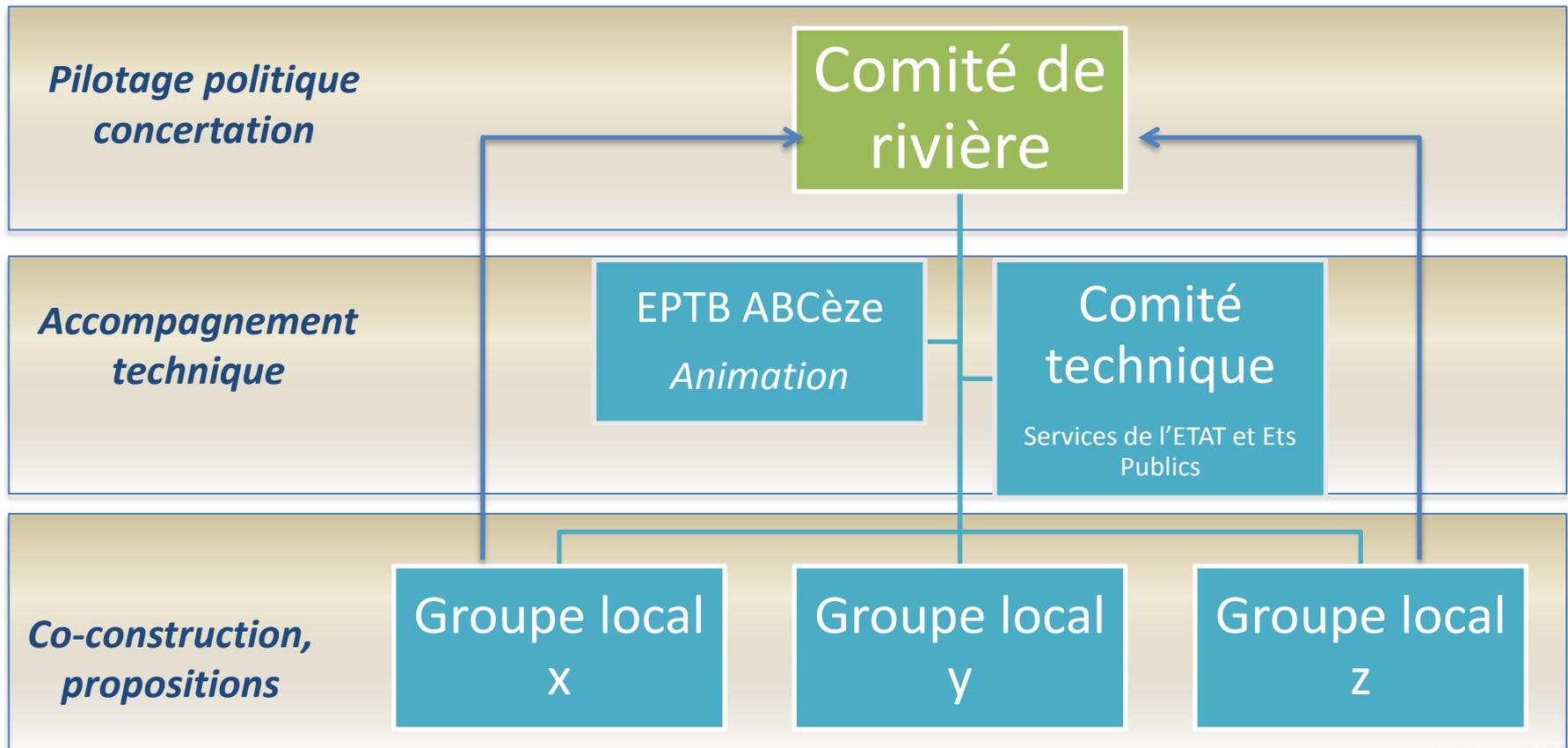
Phase 5 : Modalités de gestion de crise

C
O
N
C
E
R
T
A
T
I
O
N



La concertation

Les échelles de concertation



La concertation

Enjeux et Objectifs de la concertation locale

Tous les usagers invités

Démarche participative

**Transparence sur les
données**

**Cadre neutre de
discussion**



Objectifs :

**Appropriation de la démarche par les usagers / Evaluer
les enjeux locaux / Présenter les résultats d'étude**

La concertation

Les acteurs de la concertation LOCALE

Syndicat ABCèze
Appui technique

LISODE
Appui animation

Chambre d'agriculture

Associations de
pêche

Représentants
tourisme

Parc National des
Cévennes

Agriculteurs
(Irrigants : associations
ou individuels)

Gestionnaires
Eau Potable
(Syndicats /
communes)

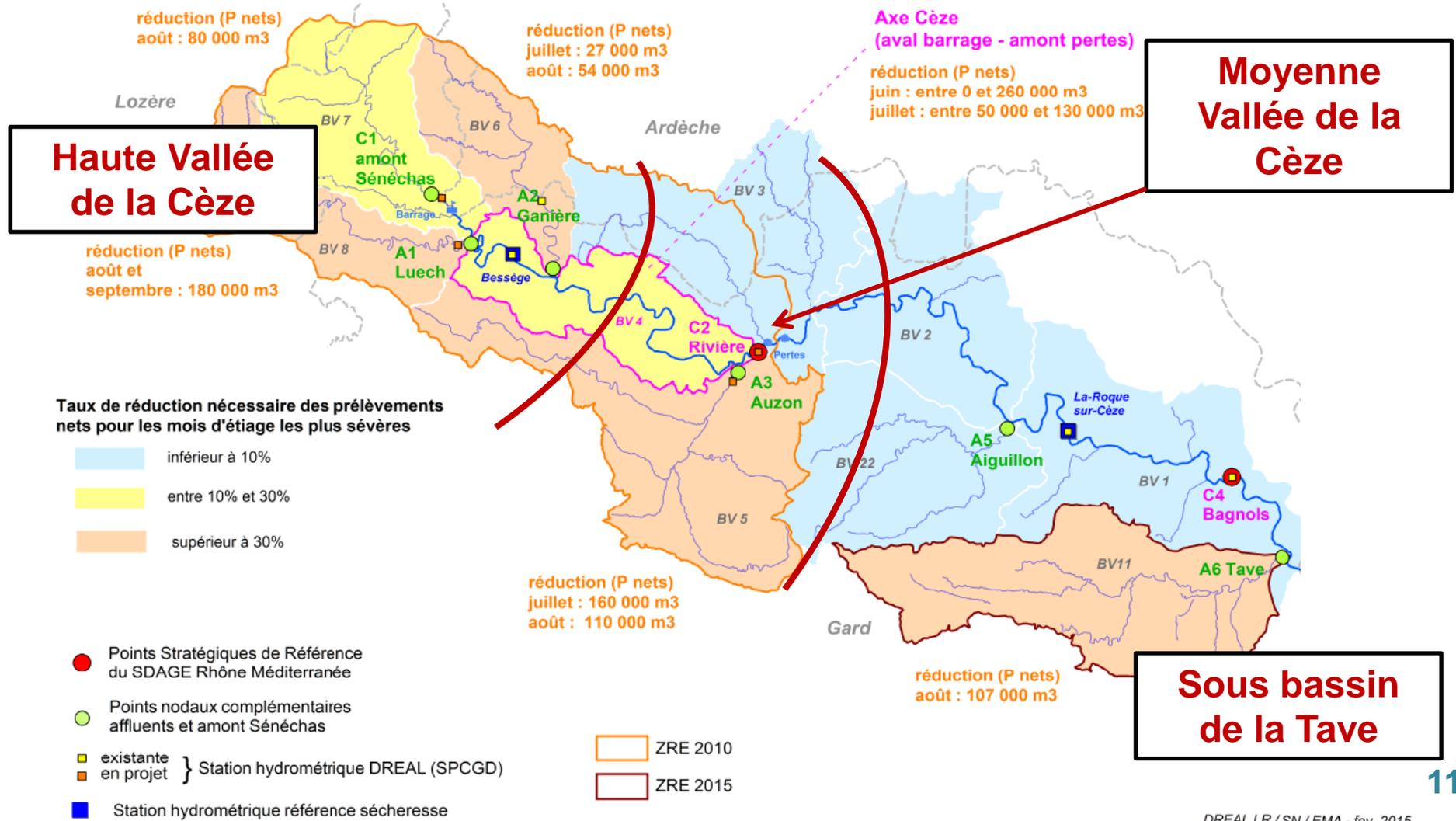
Associations protection
nature

Industriel



La concertation

Trois groupes de travail locaux



La concertation

Trois ateliers locaux

1
Diagnostic
partagé

juillet 2016 à
mars 2017

réalisé

2
Marges de
manœuvre et
objectifs

mai 2017

3
Gestion de
crise

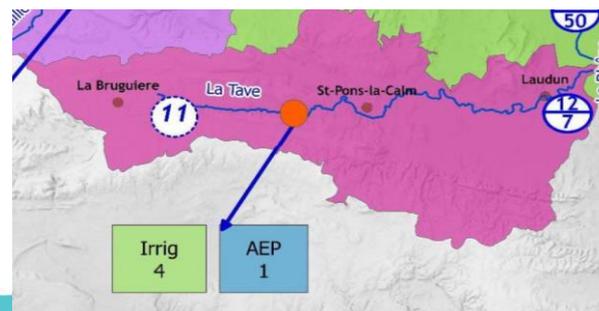
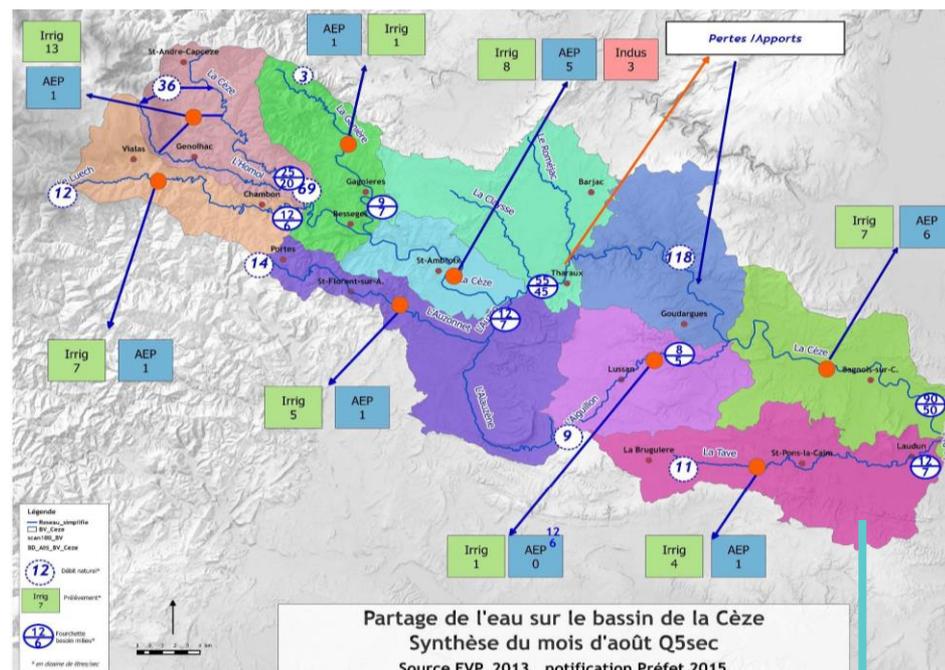
septembre 2017

La concertation

Le diagnostic partagé

Objectifs :

- Meilleure représentation des volumes d'eau
- Visualisation des prélèvements et des effets sur le débit des cours d'eau
- Partager le diagnostic établi

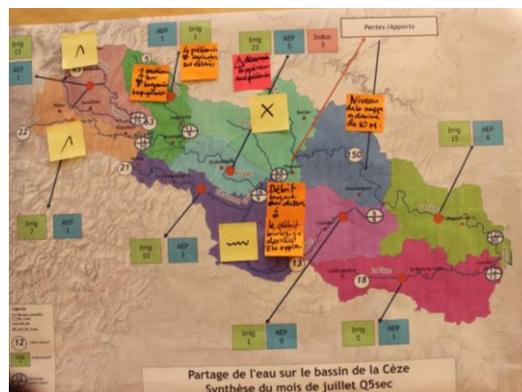


La concertation

Le diagnostic partagé

Méthode :

- Ateliers participatifs
- Représentation et simulation des débits et des prélèvements (mois de **juillet et d'août**)
- Utilisation de **cube bleues** qui représentent les volumes



Moyens :

- Appui méthodologique et animation: Lisode
- Appui technique: AB Cèze



La concertation

Restitution en comité de rivière

- **Nomination de 2 représentants par atelier**

Rôle : retour des débats tenus et des attentes exprimées

- **Comité de Rivière** valide la démarche de concertation

Plus-value :

- **Discours concret**
- **Représentants locaux à l'échelle du bassin**
- **Favorise le débat**
- **Réelle dynamique de concertation**



La concertation

Conclusion :

MAIS



- Reconnaissance de l'effort de concertation
- Très bon climat d'écoute
- Compréhension de la démarche et validation des tendances
- Un PGRE concerté = facilité de mise en œuvre
- Les usagers sont acteurs du PGRE

- Méfiance vis-à-vis du niveau de prise en compte de l'avis des usagers
- Crainte de perte de temps si démarche plus réglementaire que collaborative
- Critiques de la fiabilité des données et des conclusions abruptes

➔ Des ATTENTES sur... l'opérationnalité de la démarche, l'accompagnement administratif, technique et financier